

**ALERTE PRESSE ... ALERTE PRESSE ... ALERTE PRESSE ...
ALERTE PRESSE ... ALERTE PRESSE ...**



Suite à la mesure annoncée dimanche 29 janvier par le Président de la République, en faveur du logement, **Dominique de Sauza, Président de l'Union des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du Bâtiment** souhaite faire part de sa réaction :

"L'UCI-FFB ne peut que se réjouir de la volonté affichée de développer l'offre de logements, pour faire face à la demande, par augmentation automatique de la capacité constructible de 30% (sauf décision contraire des conseils municipaux).

Nous sommes cependant prudents sur l'intégralité de son efficacité à très court terme et cela pour 2 raisons :

1/ La problématique des recours abusifs n'a pas été solutionnée et pèse beaucoup en milieu urbain.

2/ Il est nécessaire que cette augmentation de capacité de construction se fasse à coût foncier constant, c'est-à-dire que la valeur totale du terrain ne soit pas supérieure à ce qu'elle était, compte tenu de la capacité à construire supplémentaire. C'est à cette condition que nous pourrions obtenir une baisse effective du prix du logement.

Parallèlement, pour la construction neuve, il faudrait également, comme l'UCI-FFB l'a proposé, que la fiscalité des terrains à bâtir soit réformée pour éviter les effets de rétention que nous connaissons déjà."

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou demande d'interview.

Cordialement,

L'équipe de CLC Communications

Contact presse : CLC Communications

Gilles Senneville / Elisabeth Meston / Stéphanie Taillibert

Tél. : 01 42 93 04 04 – Fax : 01 42 93 04 03

g.senneville@clccom.com / e.meston@clccom.com / s.taillibert@clccom.com